

Supposons qu'une personne de Snowdrift abatte quelqu'un d'un coup de fusil. On dira alors: "Télégraphions à Fort-Smith pour faire venir les agents de la Gendarmerie". Comme le temps n'est jamais très sûr, l'agent prendra peut-être cinq jours à se rendre. Dans l'intervalle, l'homme, qui est probablement devenu fou furieux, a tué la moitié de la population. C'est de cette façon-là qu'on veut épargner de l'argent. Tous les agents seraient stationnés à Fort-Smith.

La seule chose à faire, d'après moi, c'est de mettre la Gendarmerie à l'œuvre. Il faudrait trouver du travail qui plairait à n'importe quel jeune homme, par exemple, conduire un traîneau à chiens, visiter les concessions de piégeage, s'intéresser à la collectivité et au logement de ces indigènes. Les jeunes gens qui vont dans le Nord ont entendu parler de ces choses en entrant dans la Gendarmerie. La moitié d'entre eux ne se seraient jamais engagés s'ils avaient su qu'ils iraient dans le Nord pour taper à la machine, remplir des actes de naissance et des formules d'allocations familiales.

J'espère que le ministre va conseiller à son collègue le ministre du Nord canadien de songer à remettre au travail les membres de la Gendarmerie plutôt que d'envoyer plus de fonctionnaires dans ces régions. Si parfois une localité a besoin d'un agent des affaires indiennes ou d'un agent-adjoint pour s'occuper des indigènes, par exemple, pour recueillir les données statistiques et peut-être prêter main-forte aux entreprises régionales; alors fort bien, envoyons un agent.

Il semble maintenant que nous voulions remplir le pays de travailleurs sociaux. Sauf erreur, la Commission du service civil ne peut pas employer un travailleur social qui n'a pas de doctorat en philosophie. Je n'ai jamais rien entendu de la sorte avant aujourd'hui. L'homme n'a jamais vu un Esquimau, mais il doit avoir un doctorat en philosophie. Je connais des membres de la Gendarmerie royale et des fonctionnaires qui sont allés dans le Nord et qui y sont encore, et qui n'avaient peut-être rien de plus qu'un diplôme d'école secondaire, mais ils avaient dans leurs cœurs le désir de faire quelque chose pour ces gens.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui quand on envoie un agent du service de bien-être? Va-t-il trouver la Gendarmerie royale pour demander ce qu'elle fait dans ces cas-là, ajoutant qu'il veut tenter quelque chose? Oh non! Au diable la Gendarmerie royale! Pense-t-on que ces agents vont venir passer 40 ans dans ce pays? Certes pas. On vole les indigènes, on entasse les fourrures et les peaux de bison jusqu'au bord du tonneau. Les jours sont depuis longtemps révolus où la Compagnie

de la Baie d'Hudson exploitait les Indiens, mais s'adresse-t-on à ces hommes d'expérience? Pas de danger! Se rend-on auprès du missionnaire de l'église anglicane ou de l'église catholique pour lui demander ce qu'il sait? Non. Alors on fait ce qu'ont fait avant lui les missionnaires, la Gendarmerie, la Compagnie de la Baie d'Hudson et on échoue, encore une fois. Mais ce n'est pas fini, on se reprendra.

J'en ai marre de ce sempiternel rabâchage. Mettons la Gendarmerie à l'œuvre. Si on veut vraiment faire quelque chose pour celui qui trime derrière ses chiens, là-bas dans ces endroits isolés, alors qu'on fasse comme le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales qui consent à verser \$1,000 de plus par année à l'instituteur pour tout travail autre que celui qui se rattache normalement à l'enseignement, c'est-à-dire le travail d'assistance sociale. A une certaine époque, la Gendarmerie royale du Canada pouvait exploiter des concessions de piégeage pour faciliter sa tâche, mais on lui a retiré cette permission. Aujourd'hui, personne ne visite les trappeurs isolés. J'espère que le ministre étudiera ces propositions, et qu'il ne laissera pas ce comité interministériel composé de hauts fonctionnaires lui faire avaler une pilule qu'il ne veut pas prendre.

On a tendance, et je répète que je le déplore, à enlever certaines fonctions à la Gendarmerie royale dans les collectivités isolées et à les attribuer à d'autres gens que l'on dit plus compétents. Cela provient de l'incident de Garry Lake, où des Esquimaux ont souffert de la famine il y a quelques années. J'ai lu des rapports à ce sujet. Farley Mowat, dans ses écrits, a tenu la Gendarmerie royale responsable de ces morts. Ce même Farley Mowat a pu consulter les dossiers du ministère du Nord canadien que moi-même, pas plus qu'aucun autre député, n'ai pu consulter. Mais le ministère du Nord canadien avait pour principe: si nous ne pouvons pas les avoir, joignons-nous à eux.

Quelle belle attitude! A l'époque, le 31 janvier dernier plus précisément, la revue *Maclean* a publié un court article intitulé: "Les dessous de l'affaire: le ministère du Nord canadien dispute à la Gendarmerie royale la domination dans le Nord." Je tiens à faire remarquer tout de suite que la Gendarmerie royale n'exerçait aucune domination dans le Nord; elle y accomplissait une besogne. L'article poursuit en ces termes:

La question fondamentale: le programme relatif aux Esquimaux. La démission de M. Doug Wilkinson, le mieux connu des Blancs dans l'Arctique...

C'est à mourir de rire.

...—il est l'auteur du livre primé intitulé *Land of the Long Day*,—du ministère du Nord canadien,